

# Schéma pluriannuel de mise en accessibilité numérique 2025–2027

**Site concerné** : <https://www.carmila.com>

**Établi le** : 22 juillet 2025

**Périmètre** : Site internet institutionnel de Carmila

## Contexte

Carmila s'engage à rendre ses sites internet accessibles conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005. Un audit du site [www.carmila.com](http://www.carmila.com) a été réalisé en 2025 pour évaluer sa conformité avec le RGAA (Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité) version 4.1.2.

## Périmètre du schéma

Ce schéma pluriannuel porte uniquement sur le site institutionnel de Carmila ([www.carmila.com](http://www.carmila.com)) développé avec Vue.js et le CMS Strapi. Il ne couvre pas les intranets, extranets, applications mobiles, ni les sites web des centres commerciaux.

## État des lieux 2025

- **Date de l'audit** : juin 2025
- **Type d'audit** : audit d'accessibilité simplifié (échantillon de pages significatif : 17 templates audités)
- **Conformité estimée** : non conforme au RGAA 4.1.2 (44%)
- **Principaux obstacles identifiés** :
  - Les images décoratives ne sont pas ignorées par le lecteur d'écran.
  - Les images n'ont pas de texte alternatif.
  - Tous les contrastes ne sont pas conformes.
  - Les vidéos ne sont pas contrôlables au clavier et n'ont pas de transcription textuelle ou audiodescription.
  - Tous les labels ne sont pas explicites.
  - Les scripts ne sont pas compatibles avec les technologies d'assistance.
  - Le site n'est pas entièrement utilisable au clavier et n'a pas de focus visible.
  - Les éléments temporels ne sont pas contrôlables.
  - Une pop-in d'information peut s'ouvrir sans action de l'utilisateur.

- Les embeds de carte Google Maps ne sont pas utilisables avec des gestes simples.
- Les éléments affichés sous forme de liste n'ont pas tous des balises "li".
- Les formulaires n'ont pas de fonctionnalité autocomplète.
- Certains éléments apportent de l'information uniquement par leur couleur.
- Les documents à télécharger ne sont pas accessibles.

## Objectifs stratégiques

- Améliorer le niveau de conformité RGAA du site corporate, actuellement à 44 %, en atteignant un seuil de 50 % de conformité d'ici fin 2025, puis 60 % d'ici fin 2027.
- Maintenir l'accessibilité du site sur la durée, à travers des actions correctives ciblées et un accompagnement ponctuel de l'équipe en charge du site.
- Structurer la démarche d'amélioration continue même en l'absence de refonte majeure prévue.

## Période 2025–2027 : Axes de travail

Année	Objectifs	Actions envisagées
2025	Mise en conformité des points bloquants les plus critiques	Correction des critères les plus pénalisants identifiés lors de l'audit 2025 (ex : titre des cadres, compréhension de la page sans CSS)
	Sensibilisation des équipes internes	Transmission de consignes simples (ex : rédaction d'alternatives textuelles, labels des boutons, etc.)
2026	Approfondissement de la mise en conformité	Gestion des aria-labels sur tous les pictogrammes et images, amélioration de la navigation au clavier, ajout des focus, etc.
	Audit partiel complémentaire	Vérification des pages critiques suite aux correctifs 2025
2027	Stabilisation et documentation	Finalisation des actions entamées, documentation des bonnes pratiques internes, mise à jour de la déclaration d'accessibilité

## Suivi

Le suivi est assuré par la chargée de communication corporate de Carmila, en lien avec le prestataire chargé du développement.

Un bilan annuel sera réalisé chaque décembre pour ajuster les priorités.

## **Mise à jour du schéma**

Ce schéma est valable pour une durée de 3 ans et sera révisé au plus tard en juillet 2028 ou en cas de refonte majeure du site.